



# STSWEB

## Pondération REP+



## Plan

- Introduction
- STSWeb :
  - Menu Pondérations REP+
  - Edition Etat des services
- Ce qu'il faut savoir
- Calendrier prévisionnel
- Questions/réponses





## Introduction

### Description du dispositif dit « REP+ » :

**REP+** : Réseau d'éducation prioritaire.

Pour la partie qui nous concerne, la refonte de l'éducation prioritaire se traduit, dans les collèges du public, par une pondération de 1,1 s'appliquant aux heures d'enseignement devant élèves **dans la limite du maximum de service de l'enseignant**, s'il exerce à temps plein. Cette pondération permet de tenir compte du temps consacré au travail en équipe nécessaire à l'organisation de la prise en charge des besoins particuliers des élèves qui y sont scolarisés, aux actions correspondantes ainsi qu'aux relations avec les parents d'élèves. (article 8 du décret 2014-940 du 20 août 2014)

### Qui ?

Dans un premier temps (année scolaire 2014) seront concernés par ce dispositif 102 collèges du public, qui couvrent l'ensemble des académies. Les SEGPA rattachées à ces collèges sont aussi concernées par le dispositif. La liste des établissements REP+ sera fixée par arrêté du ministre.

L'ensemble des enseignants exerçant dans un collège public étiqueté REP+, qu'ils soient titulaires ou non titulaires, exerçant à temps complet ou incomplet sont concernés par la pondération.

### Comment ?

Dans STSWeb, un nouveau menu « pondération REP + » est créé, permettant au chef d'établissement d'appliquer ou de retirer la pondération à tout ou partie des enseignants de l'établissement.

L'application de cette pondération sera automatique soit en fonction des heures de services faits soit en fonction du plafond.





## Exemples de pondération

- Le service d'un professeur certifié exerçant à temps plein est considéré comme **complet** dès lors que ce professeur accomplit **16,36** heures d'enseignement (**16,36 x 1,1 = 18**)
- Un professeur certifié effectuant **17** heures d'enseignement verra son service pondéré de **17 x 1,1** heure, soit **1,7** heures de pondération, pour un service total de **17 + 1,7 = 18,7** heures (=> **0,7** HSA).
- Un professeur certifié effectuant **18** heures d'enseignement verra son service pondéré de **18 x 1,1** heure, soit **1,8** heures de pondération, pour un service total de **18 + 1,8 = 19,8** heures (=> **1,8** HSA).
- Si ce professeur certifié effectue **19** heures d'enseignement, son service sera pondéré de seulement **18** (plafond) x **1,1** heures, soit **1,8** heures de pondération, pour un service total de **19 + 1,8 = 20,8** heures (=> **2,8** HSA).
- Un professeur certifié nommé pour **12** heures-poste dans un établissement REP+ et pour **6** heures-poste dans un établissement hors REP+ verra son service en REP+ pondéré dans la limite de **1,1 x 12 = 13,2** heures





## STSWeb : Menu Pondération





## STSWeb : Menu Pondérations REP+

- Campagne
- Structure
- Ressources
- Services libres
- Services et ARE**

Le menu **Services et ARE**

- Rattachement
- Rattachement ARE
- Gestion
- Services
- Consultation ARE
- Changement support
- Pondérations REP+**
- Equipe pédagogique
- Etat des services
- Services / discipline
- Hors programme

Le sous-menu **Pondérations REP+** est visible seulement par les collèges du public désignés.

- Services suppléants
- Indemnités
- HSA
- Bascule
- Imports
- Exports
- Edition journal
- Changement d'année





## STSWeb : Menu Pondérations REP+

Nom  Discipline

Sélectionner tous / aucun

<input type="checkbox"/>	▲ ▼ Nom - Prénom	Support	Heures poste (1)	ARE	ARA	Heures devant élèves (2)	Calcul brut (5)	Plafond pondération (6)	Retenu (3)	HSA
<input type="checkbox"/>	ALB	081	E. P. S	20.00	3.00	15.50		1.700		
<input type="checkbox"/>	AMAI	081	HIST. GEO.	6.00		6.00		0.600		
<input type="checkbox"/>	ANG	081	ARTS PLAST	16.00	1.00	3.00	13.00	1.600		1.00
<input type="checkbox"/>	BARC	081	ANGLAIS	6.00			5.45	0.600		
<input type="checkbox"/>	BARC	081	ANGLAIS	4.00			3.64	0.400		
<input type="checkbox"/>	BER	081	MATHEMATIQ	12.00			10.91	1.200		
<input type="checkbox"/>	BOH	081	EDU MUSICA	13.00			12.00	1.300		
<input type="checkbox"/>	BRU	081	S. V. T.	18.00	1.00		15.50	1.800		
<input type="checkbox"/>	DART	081	ANGLAIS	18.00			16.50	1.800		
<input type="checkbox"/>	DUB	081	ANGLAIS	15.00	1.80		12.00	1.500		
<input type="checkbox"/>	ESQ	081	HIST. GEO.	15.00	1.00		14.50	1.500		0.50
<input type="checkbox"/>	HUC	081	ALLEMAND	18.00			19.00	1.800		1.00
<input type="checkbox"/>	IZA	081	PHY.CHIMIE	18.00	1.00		16.00	1.800		
<input type="checkbox"/>	JAF	081	MATHEMATIQ	18.00			17.00	1.800		
<input type="checkbox"/>	JOU	081	LETT CLASS	18.00			16.50	1.800		

Enregistrement(s) 1 à 15, sur 26 trouvé(s) Page(s) 1 • 2

Page du menu *pondérations REP+* avant application de la pondération, il est possible de rechercher un enseignant par son nom, ou plusieurs par leur discipline.

La sélection de ceux-ci peut se faire individuellement , ou par page  ou tous Sélectionner tous / aucun. Ensuite il est possible d'appliquer ou de retirer la pondération.



Diapo précédente



Diapo suivante



## STSWeb : Menu Pondérations REP+

<input type="checkbox"/>	▲ ▼ Nom - Prénom	Support	Heures poste (1)	ARE	ARA	Heures devant élèves (2)	Calcul brut (5)	Plafond pondération (6)	Retenu (3)	HSA
<input type="checkbox"/>	ALB	081 E. P. S	20.00	3.00		15.50	1.550	1.700	1.550	0.05
<input type="checkbox"/>	AMA	081 HIST. GEO.	6.00			6.00	0.600	0.600	0.600	0.60
<input type="checkbox"/>	ANG	081 ARTS PLAST	16.00	1.00	3.00	13.00	1.300	1.600	1.300	2.30
<input type="checkbox"/>	BARC	081 ANGLAIS	6.00			5.45	0.545	0.600	0.545	
<input type="checkbox"/>	BARC	081 ANGLAIS	4.00			3.64	0.364	0.400	0.364	
<input type="checkbox"/>	BER	081 MATHEMATIQ	12.00			10.91	1.091	1.200	1.091	
<input type="checkbox"/>	BOH	081 EDU MUSICA	13.00			12.00	1.200	1.300	1.200	0.20
<input type="checkbox"/>	BRU	081 S. V. T.	18.00	1.00		15.50	1.550	1.800	1.550	0.05
<input type="checkbox"/>	DART	081 ANGLAIS	18.00			16.50	1.650	1.800	1.650	0.15
<input type="checkbox"/>	DUB	081 ANGLAIS	15.00	1.80		12.00	1.200	1.500	1.200	
<input type="checkbox"/>	ESQ	081 HIST. GEO.	15.00	1.00		14.50	1.450	1.500	1.450	1.95
<input type="checkbox"/>	HUC	081 ALLEMAND	18.00			19.00	1.900	1.800	1.800	2.80
<input type="checkbox"/>	IZA	081 PHY. CHIMIE	18.00	1.00		16.00	1.600	1.800	1.600	0.60
<input type="checkbox"/>	JAF	081 MATHEMATIQ	18.00			17.00	1.700	1.800	1.700	0.70
<input type="checkbox"/>	JOU	081 LETT CLASS	18.00			16.50	1.650	1.800	1.650	0.15

Après application de la pondération à tous les enseignants.

A noter : les chiffres entre parenthèses dans le nom des colonnes permettent d'aider l'utilisateur dans la compréhension des différents calculs (voir ci-après).





## STSWeb : Menu Pondérations REP+

<input type="checkbox"/>	▲ ▼ Nom - Prénom	Support	Heures poste (1)	ARE	ARA	Heures devant élèves (2)	Calcul brut (5)	Plafond pondération (6)	Retenu (3)	HSA
<input type="checkbox"/>	ALB	081 E. P. S	20.00	3.00		15.50	1.550	1.700	1.550	0.05
<input type="checkbox"/>	AMA	081 HIST. GEO.	6.00			6.00	0.600	0.600	0.600	0.60
<input type="checkbox"/>	ANG	081 ARTS PLAST	16.00	1.00	3.00	13.00	1.300	1.600	1.300	2.30
<input type="checkbox"/>	BARC	081 ANGLAIS	6.00			5.45	0.545	0.600	0.545	
<input type="checkbox"/>	BARC	081 ANGLAIS	4.00			3.64	0.364	0.400	0.364	
<input type="checkbox"/>	BER	081 MATH							1.091	
<input type="checkbox"/>	BOH	081 EDU M							1.200	0.20
<input type="checkbox"/>	BRU	081 S. V. T							1.550	0.05
<input type="checkbox"/>	DART	081 ANGLA							1.650	0.15
<input type="checkbox"/>	DUB	081 ANGLA							1.200	
<input type="checkbox"/>	ESQ	081 HIST.							1.450	1.95
<input type="checkbox"/>	HUC	081 ALLEM							1.800	2.80
<input type="checkbox"/>	IZA	081 PHY.C							1.600	0.60
<input type="checkbox"/>	JAFI	081 MATHÉMATIQ	18.00			17.00	1.700	1.800	1.700	0.70
<input type="checkbox"/>	JOU	081 LETT CLASS	18.00			16.50	1.650	1.800	1.650	0.15

Les premières colonnes reprennent les informations des enseignants :

- Nom et Prénom
- Le support (numéro d'établissement et discipline)
- Nombre d'heures poste (quotité d'affectation)
- Nombre d'ARE
- Nombre d'ARA

Par exemple ligne 3 L'enseignant « ANG » est affecté en arts plastiques pour 16h dans l'établissement. Il a une ARE d'1h et 3 heures d'ARA.

A noter : l'enseignant étant aussi affecté pour 2h dans un autre établissement il a droit aux HSA.





## STSWeb : Menu Pondérations REP+

<input type="checkbox"/> ▲ ▼ Nom - Prénom	Support		Heures poste (1)	ARE	ARA	Heures devant élèves (2)	Calcul brut (5)	Plafond pondération (6)	Retenu (3)	HSA
<input type="checkbox"/> ALB	081	E. P. S	20.00	3.00		15.50	1.550	1.700	1.550	0.05
<input type="checkbox"/> AMA	081	HIST. GEO.	6.00			6.00	0.600	0.600	0.600	0.60
<input type="checkbox"/> ANG	081	ARTS PLAST	16.00	1.00	3.00	13.00	1.300	1.600	1.300	2.30
<input type="checkbox"/> BARC	081	ANGLAIS	6.00			5.45	0.545	0.600	0.545	
<input type="checkbox"/> BARC	081	ANGLAIS	4.00			3.64	0.364	0.400	0.364	
<input type="checkbox"/> BER	081	MATH						1.200	1.091	
<input type="checkbox"/> BOH	081	EDU M						1.300	1.200	0.20
<input type="checkbox"/> BRU	081	S. V. T						1.800	1.550	0.05
<input type="checkbox"/> DART	081	ANGLAIS						1.800	1.650	0.15
<input type="checkbox"/> DUB	081	ANGLAIS						1.500	1.200	
<input type="checkbox"/> ESQ	081	HIST.						1.500	1.450	1.95
<input type="checkbox"/> HUC	081	ALLEMAND	18.00			19.00	1.900	1.800	1.800	2.80
<input type="checkbox"/> IZA	081	PHY. CHIMIE	18.00	1.00		16.00	1.600	1.800	1.600	0.60
<input type="checkbox"/> JAF	081	MATHEMATIQ	18.00			17.00	1.700	1.800	1.700	0.70
<input type="checkbox"/> JOU	081	LETT CLASS	18.00			16.50	1.650	1.800	1.650	0.15

La colonne « Heures devant élèves » est la somme des heures de service fait devant élèves.  
Cela exclut, par exemple, les ARE et les ARA.

Toujours ligne 3 : L'enseignant « ANG » fait 13h de service devant élèves dans cet établissement.  
Sans la pondération REP+ (à voir page 7) il a 1 HSA ( 13h + 3 ara + 1 are – 16 hp = 1hsa)





## STSWeb : Menu Pondérations REP+

<input type="checkbox"/> ▲ ▼ Nom - Prénom	Support		Heures poste (1)	ARE	ARA	Heures devant élèves (2)	Calcul brut (5)	Plafond pondération (6)	Retenu (3)	HSA
<input type="checkbox"/> ALB	081	E. P. S	20.00	3.00		15.50	1.550	1.700	1.550	0.05
<input type="checkbox"/> AMA	081	HIST. GEO.	6.00			6.00	0.600	0.600	0.600	0.60
<input type="checkbox"/> ANG	081	ARTS PLAST	16.00	1.00	3.00	13.00	1.300	1.600	1.300	2.30
<input type="checkbox"/> BARC	081	ANGLAIS	6.00			5.45	0.545	0.600	0.545	
<input type="checkbox"/> BARC	081	ANGLAIS	4.00			3.64	0.364	0.400	0.364	
<input type="checkbox"/> BER	081	MATH							1.091	
<input type="checkbox"/> BOH	081	EDU M							1.200	0.20
<input type="checkbox"/> BRU	081	S. V. T							1.550	0.05
<input type="checkbox"/> DART	081	ANGLAIS							1.650	0.15
<input type="checkbox"/> DUB	081	ANGLAIS							1.200	
<input type="checkbox"/> ESQ	081	HIST. GEO.	15.00	1.00		14.50	1.450	1.500	1.450	1.95
<input type="checkbox"/> HUC	081	ALLEMAND	18.00			19.00	1.900	1.800	1.800	2.80
<input type="checkbox"/> IZA	081	PHY. CHIMIE	18.00	1.00		16.00	1.600	1.800	1.600	0.60
<input type="checkbox"/> JAF	081	MATHEMATIQ	18.00			17.00	1.700	1.800	1.700	0.70
<input type="checkbox"/> JOU	081	LETT CLASS	18.00			16.50	1.650	1.800	1.650	0.15

Le calcul brut est l'application de la pondération sur les heures de services devant élèves (2).  
 Une info bulle explicative apparait au passage de la souris sur le titre de la colonne :  
 $(5) = (2) \times 0.1$

Toujours ligne 3 : Le calcul brut est calculé en fonction des heures devant élèves : ici 13h.

Donc  $13 \times 0.1 = 1.3$  heures de pondération.

A noter que les colonnes (5) et (6) sont des calculs, seul le calcul retenu est réellement pris en compte dans le calcul des HSA (voir pas la suite)



## STSWeb : Menu Pondérations REP+

<input type="checkbox"/> ▲ ▼ Nom - Prénom	Support	Heures poste (1)	ARE	ARA	Heures devant élèves (2)	Calcul brut (5)	Plafond pondération (6)	Retenu (3)	HSA
<input type="checkbox"/> ALB	081	E. P. S	20.00	3.00	15.50	1.550	1.700	1.550	0.05
<input type="checkbox"/> AMA	081	HIST. GEO.	6.00		6.00	0.600	0.600	0.600	0.60
<input type="checkbox"/> ANG	081	ARTS PLAST	16.00	1.00	3.00	13.00	1.600	1.300	2.30
<input type="checkbox"/> BARC									
<input type="checkbox"/> BARC									
<input type="checkbox"/> BER									
<input type="checkbox"/> BOH									
<input type="checkbox"/> BRU									
<input type="checkbox"/> DART									
<input type="checkbox"/> DUB									
<input type="checkbox"/> ESQ									
<input type="checkbox"/> HUC									
<input type="checkbox"/> IZA									
<input type="checkbox"/> JAFI									
<input type="checkbox"/> JOU									

Rappel de la règle : La pondération REP+ s'applique aux heures d'enseignement devant élèves dans la limite du maximum de service de l'enseignant.

Le « plafond pondération » est donc le nombre d'heure de pondération maximum possible, il correspond à la pondération appliquée sur les heures poste (1).

Une info bulle explicative apparait au passage de la souris sur le titre de la colonne :

**Enseignants hors EPS**  
 $(6) = (1) \times 0.1$

**Cas particulier : Enseignants EPS**  
 $(6) = [(1) - ARE UNSS] \times 0.1$

**Toujours ligne 3** : Le plafond est calculé en fonction des heures poste.

Donc  $16 \times 0.1 = 1.6$  heures de pondération maximum.

**Cas particulier enseignant EPS (ligne 1)** : les ARE *association sportive* ne sont pas comptabilisées pour le plafond.

Donc  $(20 - 3) \times 0.1 = 1.7$  heures de pondération maximum. (voir page 16 pour plus d'information sur ce cas particulier)



## STSWeb : Menu Pondérations REP+

<input type="checkbox"/> ▲ ▼ Nom - Prénom	Support		Heures poste (1)	ARE	ARA	Heures devant élèves (2)	Calcul brut (5)	Plafond pondération (6)	Retenu (3)	HSA
<input type="checkbox"/> ALB	081	E. P. S	20.00	3.00		15.50	1.550	1.700	1.550	0.05
<input type="checkbox"/> AMA	081	HIST. GEO.	6.00			6.00	0.600	0.600	0.600	0.60
<input type="checkbox"/> ANG	081	ARTS PLAST	16.00	1.00	3.00	13.00	1.300	1.600	1.300	2.30
<input type="checkbox"/> BARC	081									
<input type="checkbox"/> BARC	081									
<input type="checkbox"/> BER	081									
<input type="checkbox"/> BOH	081									
<input type="checkbox"/> BRU	081									
<input type="checkbox"/> DART	081									
<input type="checkbox"/> DUB	081									
<input type="checkbox"/> ESQ	081									
<input type="checkbox"/> HUC	081	ALLEMAND	18.00			19.00	1.900	1.800	1.800	2.80
<input type="checkbox"/> IZA	081	PHY. CHIMIE	18.00	1.00		16.00	1.600	1.800	1.600	0.60
<input type="checkbox"/> JAF	081	MATHEMATIQ	18.00			17.00	1.700	1.800	1.700	0.70
<input type="checkbox"/> JOU	081	LETT CLASS	18.00			16.50	1.650	1.800	1.650	0.15

Une fois la pondération appliquée la colonne « Retenu » permet de connaître le calcul utilisé entre le calcul brut (5) ou le plafond (6).

Une info bulle explicative apparait au passage de la souris sur le titre de la colonne :  
 Si  $(5) \leq (6) : (3) = (5)$   
 Si  $(5) > (6) : (3) = (6)$

Exemple ligne 3 : Le plafond n'étant pas atteint c'est donc le calcul brut qui est retenu.

Exemple ligne 12 : Professeur « HUC » enseignant d'allemand (19h de service pour 18HP)

le calcul brut est supérieur au plafond donc c'est ce dernier qui est retenu pour le calcul de la pondération.





## STSWeb : Menu Pondérations REP+

<input type="checkbox"/> ▲ ▼ Nom - Prénom	Support		Heures poste (1)	ARE	ARA	Heures devant élèves (2)	Calcul brut (5)	Plafond pondération (6)	Retenu (3)	HSA
<input type="checkbox"/> ALB	081	E. P. S	20.00	3.00		15.50	1.550	1.700	1.550	0.05
<input type="checkbox"/> AMA	081	HIST. GEO.	6.00			6.00	0.600	0.600	0.600	0.60
<input type="checkbox"/> ANG	081	ARTS PLAST	16.00	1.00	3.00	13.00	1.300	1.600	1.300	2.30
<input type="checkbox"/> BARC									0.545	
<input type="checkbox"/> BARC									0.364	
<input type="checkbox"/> BER									1.091	
<input type="checkbox"/> BOH									1.200	0.20
<input type="checkbox"/> BRU									1.550	0.05
<input type="checkbox"/> DART									1.650	0.15
<input type="checkbox"/> DUB									1.200	
<input type="checkbox"/> ESQ									1.450	1.95
<input type="checkbox"/> HUC	081	ALLEMAND	18.00			19.00	1.900	1.800	1.800	2.80
<input type="checkbox"/> IZA	081	PHY. CHIMIE	18.00	1.00		16.00	1.600	1.800	1.600	0.60
<input type="checkbox"/> JAF	081	MATHEMATIQ	18.00			17.00	1.700	1.800	1.700	0.70
<input type="checkbox"/> JOU	081	LETT CLASS	18.00			16.50	1.650	1.800	1.650	0.15

La colonne HSA permet de voir le nombre d'HSA calculé après application de la pondération. Les valeurs en rouge montrent les surconsommations possibles notamment pour des enseignants n'ayant pas droit aux HSA.

Une info bulle explicative apparaît au passage de la souris sur le titre de la colonne :

$$HSA = (2) + (3) + ARE + ARA - (1)$$

**Toujours ligne 3** : Avec la pondération REP+ l'enseignant fait 2.30 HSA (rappel : sans la pondération il avait 1 hsa)

**Ligne 2** : Enseignant « AMA » est affecté pour 6h et n'a pas droit au HSA, comme après application de la pondération REP+ il est en surconsommation le nombre d'HSA apparaît en rouge.





## STSWeb : Edition état des services

Nom enseignant : MME ARM  
 Adresse : 0008 RUE  
 31500 TOL  
 Discipline de recrutement : 0202E Lettres modernes  
 Modalité d'affectation : TPD 031  
 COLLEGE  
 Modalité de service :  
 Date de dernière inspection : 09/11/2010  
 Grade : Professeur certifié classe normale

Date : 01/09/2009  
 Inspecteur :  
 (à compléter manuellement)  
 Date d'entrée : 01/09/1997 - Echelon : 07

Discipline : Lettres modernes  
 Nature du support : Chaire - Définitif  
 Fonction : ENS  
 Principal  
 Heures poste <sup>(1)</sup> : 18.00

Enseignement		Div/groupe			Eff.	H. ens.	Taux	Pond.
FRANC	FRANCAIS	CG	D 3D	3D-ULIS	22	3,00	1,10	0,300
FRANC	FRANCAIS	CG	D 3G	3G-ULIS	21	8,00	1,10	0,800
FRANC	FRANCAIS	CG	D 5D	5D-ULIS	29	4,00	1,10	0,400
FRANC	FRANCAIS	CG	D 5E	5E-ULIS	29	5,00	1,10	0,500
					(2) 20.00			2.000

Pas d'activité complémentaire personnel  
 Pondération éducation prioritaire en application du décret XXX du XX/XX/2014 : 1.800 <sup>(3)</sup>  
 HSA<sup>(2)+(3)-(1)</sup> : 3,80

**Total des HSA : 3,80**

Date et signature de l'enseignant : \_\_\_\_\_ Date et signature du chef d'établissement : \_\_\_\_\_

Dans l'état des services on retrouve aussi la pondération appliquée aux services de l'enseignant.





## CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Les règles de détermination des droits aux HSA sont inchangées.
- Aucune heure d'ARE n'est pondérée.
- Cas particulier des enseignants EPS, les ARE Association sportive (UNSS) ne sont pas comptabilisées pour le calcul du plafond. Ainsi pour les professeurs d'éducation physique qui effectuent 3 heures d'associations sportives, le plafond de la pondération est calculé après déduction des ARE.  
*Par exemple, si un professeur agrégé d'EPS (ORS 17 h) exerce à temps plein et effectue 3 heures d'UNSS dans l'établissement, il y doit 14 heures d'enseignement.*  
*- S'il effectue 13 heures d'enseignement (et ses 3 heures d'UNSS), il verra son service abondé de 13 x 1,1 heures, soit 1,3 heures, pour un service total de 13 + 1,3 + 3 = 17,3 heures (0,3 HSA).*
- Attention il faudra peut-être ajuster les dotations HSA pour ces établissements car la pondération REP+ peut générer plus d'HSA que prévu initialement.
- L'application de la pondération REP+ à des enseignants qui n'ont pas droit aux HSA (exple : enseignants à temps partiel) peut bloquer le calcul des HSA, il faudra être vigilant.
- Les demandes de suppléances doivent comporter la totalité des heures de l'agent absent (pondération comprise), afin que l'affectation du suppléant tienne compte de la pondération.



## Calendrier prévisionnel

La livraison de la version STSWeb est prévue début septembre 2014 (version 9.0.0).





## QUESTIONS / REPONSES

Récapitulatif des questions/réponses de la classe virtuelle :

**Question :** \* Comment savoir quels collèges dans l'académie sont concernés par ce dispositif ?  
\* Comment sont reconnus les établissements ECLAIR (tables uab ou uac) ?

**Réponse :** On connaît globalement la liste des établissements concernés mais elle n'est pas officialisée; le futur codage dans Ramsese prévoit un nouveau type de zone (36); Le chargement des collèges et écoles participant aux réseaux REP+ sera effectué centralement par le bureau DEPPA4 lorsque la liste des établissements adhérents aura été publiée. Ce ne sont pas des établissements ECLAIR. C'est une nouvelle catégorie. Mais la reconnaissance se fera aussi par les tables uab et uac.

**Q:** Un temps partiel et un prof en sous-service peuvent-ils en bénéficier?

**R :** Oui tous les professeurs qui exercent des services devant élèves dans les établissements concernés bénéficient de la pondération REP+. Les enseignants à temps partiel ne pouvant percevoir d'HSA, la quotité d'exercice de ces personnels sera, à compter de la rentrée 2014, calculée en tenant compte des heures de pondération et des éventuelles décharges, outre des heures d'enseignement effectuées devant élèves (selon la formule : (heures devant élèves + ARE/ARA + heures de pondération) / ORS du corps = Quotité d'exercice)).





## QUESTIONS / REPONSES

**Q :** Pourquoi 0.1 et non 1.1 ? *(dans les copies d'écran)*

**R :** La pondération REP+ est une pondération du service à un taux de 1.1. Mais pour connaître le nombre d'heures pondérées il faut multiplier le service par 0.1.

**Q :** qu'en est-il des enseignants sur support RAR qui font déjà de la coordination dans les EPLE

**R :** S'ils sont sur des établissements REP+ ils ne seront pas traités différemment des autres enseignants.

**Q :** si un professeur a un service de 18H mais si le chef d'établissement n'a besoin que de 16H d'enseignement, l'enseignant peut-il voir son service complété par la pondération?

**R :** J'ai modifié les copies d'écran pour que ce soit plus clair. Mais oui les heures pondérées peuvent être comptées comme des heures postes tant que le total (heures devant élèves x 1.1) est inférieur ou égal à l'ORS.





## QUESTIONS / REPONSES

**Q :** Dans la gestion des services, le tableau (à droite) récapitulatif des heures mentionne t-il cette pondération afin d'aider le Chef d'établissement lors de sa saisie de service?

**R :** On retrouve une ligne Pondération REP + dans la gestion des services d'un enseignant.  
Seulement visible dans les établissements concernés.

Calcul des heures	
BDA	
H. poste	18.00
H. enseignées	16.50
H. pondérées	1.650
Pondération REP+	1.650
ARA	0.00
ARE (service fait)	0.00
ARE (service dû)	0.00
Service fait	18.15
Service dû	18.00
Ecart	0.15

**Q :** les campagnes de rentrée doivent donc être ouvertes dans EPP après la majSTS REP+?

**R :** La campagne de rentrée doit être faite après l'installation de la version STSWeb REP +.  
Celle-ci est prévue début septembre donc la gestion de la campagne de rentrée peut être faite comme les années précédentes. En cas de problème je vous informerai assez tôt de bloquer les campagnes de rentrée pour les établissements concernés.





## QUESTIONS / REPONSES

**Q :** pouvez vous préciser le niveau d'arrondi, important pour les temps partiels de droit.

**R:** L'arrondi est le même que pour les autres enseignants et les autres pondérations (à savoir arrondi au plus proche sur 2 décimales). Pour les temps partiels, dans certains cas il faudra modifier leur affectation pour prendre en compte la pondération REP+.  
Par exemple un enseignant initialement affecté à 12h, pourra, à titre indicatif, être affecté à 13.2h pour prendre en compte les 1.2h de pondération qui seront ajoutées à son service.





FIN

